

[AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES]

<http://ecvf.fr>

[SPÉCIAL 25 NOVEMBRE]

[Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes]

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Edito

Les violences faites aux femmes ont fait la « UNE » de nombreuses Actualités dans la presse française ces derniers mois :

- que ce soit par l'annulation en mai 2012 de la loi sur le harcèlement sexuel puis son remplacement dès cet été par le nouveau parlement,
- que ce soit par le jugement inacceptable de la Cour d'assises de Créteil ce mois-ci à propos des viols répétés sur deux mineures,
- que ce soit par le dernier rapport de l'ONDRP [Observatoire National de la Délinquance et des réponses Pénales], relatif au profil des personnes de 18 à 75 ans s'étant déclarées victimes de violences physiques ou sexuelles [Repères n° 18 de ce mois-ci](#).

Ces violences faites aux femmes appellent des réponses politiques de tous les élu/es et de toutes les collectivités.

NB : La traduction française de tous les textes relatifs aux discriminations et violences touchant les femmes utilise le terme « à l'égard des femmes » alors que les textes internationaux en anglais utilisent le terme « against », c'est-à-dire « contre », qui est plus juste.

Il faut récuser ces traductions, symboles en France d'un ordre patriarcal sexué, ce que la chercheuse Réjane SENAC appelle le « sexisme constituant »

Rappel historique

- L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé une série de « Journées internationales » qui ont pour objectif de contribuer, à travers le monde, à la réalisation des objectifs de la [Charte des Nations Unies](#) ainsi qu'à la sensibilisation du public sur des sujets politiques, sociaux, culturels, humanitaires ou ayant trait aux droits de l'homme.
- Le 17 décembre 1999, par sa [résolution 54/134](#), l'Assemblée générale a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les ONG à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème.
- La date du 25 novembre a été choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef de l'État, Rafael Trujillo (1930-1961).
- L'Assemblée générale a adopté la [Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes \(A/RES/48/104\)](#) le 20 décembre 1993.

[boîte à outils]

- Brochures n° 4 « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes ». P2
- Exposition « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes ». P3
- Affiches « Les violences faites aux femmes, c'est lorsqu'il... ». P4

Brochure n° 4

«**Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes** : *Quelques repères pour construire une politique publique contre les violences faites aux femmes* » réédition novembre 2011.



Tarifs

Tarifs	
Collectivités adhérentes à ECVF	Collectivités non adhérentes
1 €/unité (frais de port gratuits)	1,20€/unité + frais de port

Exposition « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes : octobre 2012 »



« Conflit » « conflit » et « violence », c'est expliquer la violence par des arguments rationnels. **C'EST NE PAS DISTINGUER LA VICTIME DE SON AGRESSEUR ET PENSER QUE LES DEUX PARTIES EN PRESENCE SONT ÉGALES.** Une d'elles agit, son agresseur réagit. Il y a toujours des violences sur les victimes et responsables les auteurs de violences et la société. Il s'agit dans un premier temps de préjuger qu'il s'agit de violence.

La violence n'est ni un conflit ni un problème relationnel.

LE CONFLIT agit sur un mode relationnel. Il suppose une relation de réciprocité dans laquelle chaque partie affecte la seconde, plus ou moins simultanément.

LA VIOLENCE agit sur un mode unilatéral. Elle suppose la violence de l'un des parties et systématiquement de la violence. Agresseur et victime sont séparés.

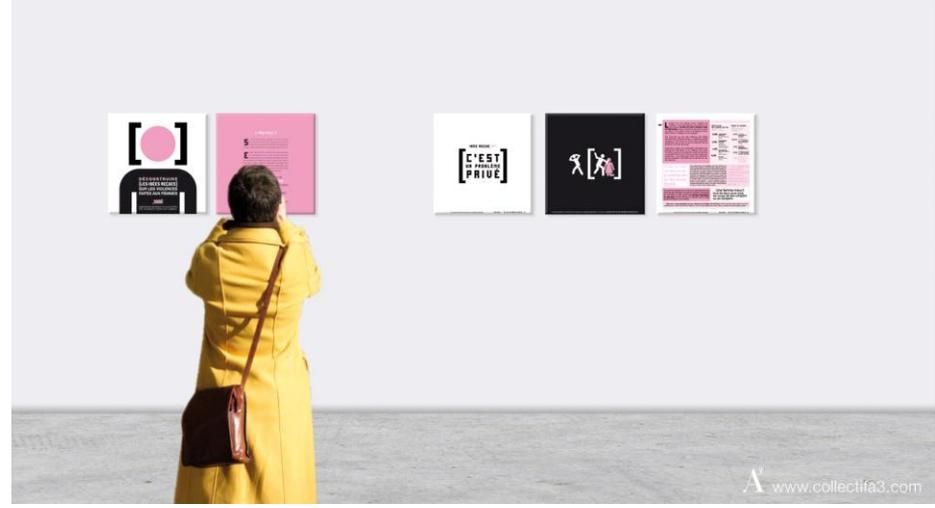
UN CONFLIT met en présence deux personnes à égalité. Dans un conflit de la violence est de même et de même. Dans un conflit de la violence est de même et de même. Dans un conflit de la violence est de même et de même.

DANS UN CONFLIT, c'est toujours un conflit qui permet de distinguer la violence conjugale d'un simple conflit de couple. [c'est] l'asymétrie dans la relation. Dans un conflit de couple, l'identité de chacun est préservée, l'autre est respecté en tant que personne, ce qui n'est pas le cas lorsque l'un est de l'autre et d'écraser l'autre.

« La violence ne renvoie donc pas à la même réalité. »

La confusion entre « violence » et « conflit » accrédite que les violences résultent de relations interpersonnelles difficiles, qu'elles sont le produit d'histoires personnelles et interpersonnelles. Or, les violences faites aux femmes ne relèvent pas d'un problème global relationnel, elles constituent un dysfonctionnement collectif, héritage d'une domination masculine historique.

C'est pourquoi elles nécessitent des réponses politiques fortes, susceptibles de transformer les rapports sociaux de sexe.



Exposition composée de 24 panneaux plastifiés de 40 cm x 40 cm, soit 7 jeux de 3 idées reçues. Surface linéaire : environ 15 m d'accrochage si disposition à l'horizontale, beaucoup moins selon les dispositions.

Tarifs	
Collectivités adhérentes à ECVF	Collectivités non-adhérentes
Vente	
650 € (frais d'envoi gratuits)	1000 € (frais d'envoi gratuits)
Location 15 jours (y compris délai d'expédition et de réexpédition) frais de port gratuit pour l'expédition	
350 €	500 €

